

Image not found or type unknown



Bonjour question garde d'enfant

Par **delice96**, le **06/03/2009** à **18:26**

J'ai fait avec plusieurs personnes une attestation à l'avocat de notre belle fille au détriment de notre fils aujourd'hui malheureusement on s'aperçoit qu'elle nous a manipulé et menti pour avoir seule la garde de leur fille de 1 an. Elle passe au tribunal le 31 mars puis-je demander à l'avocat de récupérer mon attestation et qu'elle ne soit pas utilisée devant le juge le 31 mars. Je vous remercie pour une réponse